

**CONTRIBUTIONS DES ELU(E)S
REGIONAUX COMMUNISTES
SORTANTS
DANS LA PERSPECTIVES DES
REGIONALES 2010**

Septembre 2009

SOMMAIRE

<i>Une action forte semée d'embûches</i>	P. 2
L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRIORITES	P. 3
4 Vice-présidents communistes dans l'exécutif régional, des avancées notables mais beaucoup reste à faire	
Lycées, formations initiales	P. 3
Emploi /Economie	P. 5
Démocratie participative	P. 8
Jeunesse	P. 10
LES REGIONS COMME POINTS DE RESISTANCE POLITIQUE	P. 12
Défendre des services publics de qualité	
Formations continues	P. 12
Formations initiales	P. 15
Enseignement supérieur et recherche	P. 16
Politique de la ville / Solidarité/ Santé	P. 17
Santé	P. 17
UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	P. 18
Une préoccupation majeure et transversale	
Transports	P. 18
Agriculture	P. 20
Energie	P. 21
Tourisme	P. 21
Coopération internationale	P. 22
<i>Une campagne marquée par l'actualité</i>	<i>P. 23</i>
Annexes	

UNE ACTION FORTE SEMEE D'EMBUCHES

Depuis la victoire de la gauche de 2004 en Rhône-Alpes, nous nous sommes engagés à faire de notre région **un rempart de résistance contre les politiques ultralibérales de la droite au gouvernement, un outil de transformation sociale à la disposition de nos concitoyens et un levier pour la conquête de nouveaux droits.** Notre groupe communiste Rhône-Alpes a été ainsi d'un apport considérable. A travers nos interventions et autres vœux ou amendements, **notre objectif est de marquer les décisions de la Région par l'empreinte communiste : la réduction des inégalités, des injustices et des discriminations, l'intervention sur les causes et non pas seulement sur les symptômes.**

Après un mandat dans la majorité de gauche à la région Rhône-Alpes, les élus communistes souhaitent éclairer de leur expérience spécifique la campagne régionale du printemps 2010.

Il ne s'agit pas de lister les délibérations prises. Le travail est incontestable et nos **4 élus à l'Exécutif dans les domaines des Lycées, de la Démocratie participative, de l'Emploi et de la Jeunesse ont à réclamer leur part dans le bilan des dispositifs mis en oeuvre en faveur des rhônalpins.**

De la même manière, dans de nombreuses politiques, le Groupe communiste, avec ses Présidents de commissions, avec ses actions au sein de la majorité, **a infléchi les décisions prises, dans le sens d'un plus grand contrôle des fonds publics, dans le sens d'une exigence sociale dans la critérisation des mesures pour que le service public joue à plein son rôle de réduction des inégalités sociales, dans le sens d'une réponse aux besoins, notamment en terme d'emplois dans les subventions économiques, dans le sens d'une lutte contre les discriminations...**

L'important nous semble l'analyse qu'il faut avoir du rôle régional, dans un contexte qui a beaucoup changé depuis 2004, à la fois du fait de la crise économique et sociale dans le cadre de laquelle va se dérouler ce scrutin, mais aussi du fait des actes qu'ont posés les gouvernements libéraux depuis 6 ans pour déstabiliser les collectivités territoriales.

Le contre-pouvoir politique régional est un fait que toute la droite, du local au national, a cherché à désamorcer, au cours des incontournables « partenariats » au quotidien, comme avec une batterie de Lois sur les compétences, la fiscalité... A la veille de la fameuse Loi Balladur menaçant l'organisation territoriale et la démocratie locale, l'autonomie des collectivités est déjà *de facto* bien écornée.

La vigilance des communistes, de leurs élus régionaux, est permanente et s'appuie sur des axes qui leur sont propres, autant pour analyser les avancées et les insuffisances dans les réalisations du mandat que pour participer à élaborer un projet régional pour 2010-2016.

Le présent document, par souci de lisibilité, ne prétend pas à l'exhaustivité et ne retrace ni l'ensemble des délibérations votées en Assemblée par le groupe des élus régionaux communistes, ni l'ensemble des politiques initiées par la majorité régionale depuis 2004.

Les élus ont souhaité ici apporter une contribution à la fois concise, argumentée et précise sur l'apport du groupe communiste à la politique menée par la majorité régionale. Un apport qui, s'il est indéniable, ne saurait satisfaire des élus souvent trop confrontés aux freins et limitations au sein de cette majorité.

Pour faire pencher réellement la balance à gauche en Rhône-Alpes, la tâche n'a pas toujours été aisée. Les élus reviennent ici sur les éléments centraux de leur action avec une analyse de la situation dans le contexte actuel et dans la perspectives des années à venir. Il ne s'agit donc pas de faire un simple état des lieux de 6 ans de mandat mais ils ont souhaité faire part d'une vision plus globale et plus critique de cette expérience.

Ce document permet de rappeler quelques éléments fondamentaux du mandat écoulé mais, loin d'être figé et incompressible, il appelle un enrichissement constant pendant les prochaines semaines et les prochains mois. Il s'agit bien d'une base de travail n'excluant d'aucune façon la sortie d'autres documents complémentaires, plus détaillés ou plus synthétiques au besoin.

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRIORITES

4 Vice-présidents communistes dans l'exécutif régional, des avancées notables mais beaucoup reste à faire

LYCEES, FORMATIONS INITIALES
un budget de 570 M d'€, 24% du budget régional
délégation menée par Marie-France VIEUX-MARCAUD

Après 18 ans de politique de droite à la Région Rhône-Alpes
Un nouveau cap à gauche entamé depuis 2004

« Les grands axes de ma politique : égal accès à la formation, défense du service public, valorisation de l'enseignement professionnel et concertation avec l'ensemble des acteurs »

L'ACCES DE TOUS LES JEUNES A LA FORMATION, POUR LEUR EPANOUISSEMENT ET LEUR INSERTION DANS LA SOCIETE :

Des dispositifs ciblés pour réduire le poids financier de la scolarité et offrir à l'ensemble des jeunes la possibilité d'accéder à une formation de leur choix et de qualité, dans les meilleures conditions possibles :

Augmentation de la part budgétaire à la charge de la Région afin d'alléger la charge des familles, d'autant plus depuis la crise :

- **Carte M'RA** (vers la gratuité), **Les bourses d'équipements, dotation de fonctionnement des Lycées publics**: les sommes ont été multipliées afin d'aider les familles à faire face aux dépenses générales.
- **Education sportive**: La Région a investi dans la construction et la maintenance des équipements sportifs scolaires, notamment dans les « zones déficitaires ». 5 M d'€ investis ces 3 dernières années.
- **Restauration** : blocage des prix du repas pour les familles en 2009 dans le cadre du plan de soutien contre la crise économique. Nous avons engagé la mise en place d'une politique de tarifs plus équitables dans la transparence des coûts afin de rendre les tarifs des élèves et des autres usagers plus adaptés.
- **Internats** (facteur d'égalité) : Rénovations : 19 internats réhabilités entre 2005 et 2010.
Création de places : augmentation de la capacité d'accueil des internats de 2000 places soit près de 10% des capacités.
- **Handicap** : diagnostic de l'ensemble du patrimoine pour mettre en conformité les locaux afin d'accueillir les personnes porteuses de handicap quel qu'il soit (moteur, visuel, auditif).
- **Orientation** : le Mondial des métiers et les forums locaux permettent de côtoyer des métiers et le monde du travail dans toute sa diversité (129 000 visiteurs en 2009).
- **Réussite scolaire** :
 - Le dispositif « Demain en mains » (2005) : contribue à la réussite personnelle, professionnelle, et citoyenne des lycéens. Il soutient les projets éducatifs et favorise l'émergence de projets concertés au sein de l'établissement ainsi que des projets communs à plusieurs établissements. Le budget est de 3,4 M d'euros, **les sommes destinées aux Lycées en zone d'éducation prioritaire, aux Lycées ruraux et aux Lycées professionnels ont été multipliées par deux.**
 - Plan de lutte contre le décrochage scolaire pour l'enseignement professionnel (2008) : il a pour objectif de prévenir les sorties sans qualification du système scolaire et de l'apprentissage. 116 établissements professionnels sont engagés sur 3 ans pour une enveloppe financière de 500 000 euros par an.
 - Mission d'observation du décrochage scolaire : afin d'améliorer l'exploitation des études, d'observer et analyser les flux de sorties, repérer les territoires et filières où le décrochage est le plus fort, définir des champs d'investigation et évaluer l'impact des mesures du plan Décrochage scolaire.
 - Le prix égalité : pour faire de la mixité et de l'égalité professionnelle une priorité, chaque année un appel à projet est lancé auprès des établissements formant à des diplômes professionnels. En 2009, 35 lauréats au titre de l'enseignement professionnel ont reçu un soutien financier de la Région.

Le PPI (Programme Prévisionnel des Investissements) (2004): véritable outil de programmation des investissements en faveur des lycées, il a permis de réaliser un échéancier physique et financier de réalisations :

- **Rénovation** de 68 établissements dont certains avaient été laissés pour compte:
Ex : Bellegarde sur Valserine, Charlie Chaplin à Décines, Jacques Brel à Vénissieux, Deschaux à Sassenage, Eaux-Clares à Grenoble

- **Création** d'un second site au lycée international de Ferney Voltaire avec mixage des formations générales, internationales, technologiques et professionnelles.
- **Développement** des TICE (Technologies d'information et de Communication pour l'Education):
Mise en place d'un plan pour développer la politique d'équipement, d'une assistance de maintenance pour les réseaux et développement des ENT (Environnement Numérique de Travail).

Marie-France Vieux-Marcaud a également, durant son mandat, apporté un soutien aux élèves sans papiers : parrainage en 2005 de plusieurs élèves et diverses actions menées avec RESF.

DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

Respecter les strictes compétences et missions de l'Education Nationale, de la DRAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt) d'une part et nos propres compétences, d'autre part, est une façon de faire pression sur l'Etat pour qu'il respecte ses engagements et de rappeler que le service public doit mener à bien sa mission d'éducation pour tous. **Nous nous sommes donc battus pour que la compétence lycées reste bien dans toutes ses latitudes dans le giron des politiques publiques et qu'elle ne devienne pas l'objet d'une quelconque marchandisation.**

Quelques exemples :

Restauration : retour dans le service public de la restauration d'un établissement avec mutualisation et engagement pour les 9 autres actuellement en contrat avec un prestataire privé.

Internalisation : de la maîtrise d'œuvre dans le cas de rénovations (assurée par les services : création d'emplois pour plusieurs opérations à la place de mandataires privés).

Création d'un service de maintenance régionale des systèmes informatiques dans les Lycées dans le cadre de la fonction publique territoriale (16 emplois créés).

SOUTIEN ET VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Notre groupe aura beaucoup contribué à l'implication régionale dans la rénovation des lycées, au montant du Plan d'investissement (PPI) et surtout à l'orientation affirmée de prioriser les lycées professionnels publics délaissés par les précédentes majorités.

Les lycées professionnels sont donc presque tous rénovés et adaptés aux besoins pédagogiques et professionnels. La question est de savoir maintenant ce que nous faisons de ses points d'appuis de formations initiales et continues, alors que le gouvernement casse ces outils qui maillent tous les départements et qui pourraient être une formidable tête de pont de la connaissance, des savoirs et de l'acquisition des compétences professionnelles.

Quelques exemples :

Sur l'ensemble des opérations du PPI, 46 ont porté sur des établissements avec voie professionnelle soit 68% de Lycées professionnels.

Valorisation de l'enseignement professionnel dont l'enseignement agricole.

Prise de position contre le Bac Pro 3 ans.

Réorientation du Mondial des métiers vers l'Implication des branches professionnelles, des établissements publics et privés, de l'Education Nationale, de la DRAAF, de la DRETEFP, de la Région.

PRDF (Plan Régional de Développement des Formations): Important travail sur le fond pour que le PRDF permette de répondre par les formations professionnelles.

CONCERTATION – CO ELABORATION

Tous les grands thèmes ont été travaillé en concertation avec : l'Education Nationale, les représentants des Lycées (parents, élèves, enseignants, Toss,) des syndicats, des chefs d'établissements, des gestionnaires et experts divers, en fonction des sujets, sous différentes formes (Consultations départementales, visites d'établissements, comités permanents, conseils d'administrations).

L'exemple des chantiers de rénovation des Lycées : Création de groupes de projets et groupes de suivis avec la communauté éducative et les élus locaux pour aboutir à des **décisions partagées**. Le groupe de projet participe au travail de programmation pour aboutir à une décision partagée. Une fois le programme entériné le groupe de projet se transforme en groupe de suivi.

Les jeunes doivent être associés à l'élaboration des décisions qui les concernent dans la vie de leur Lycée. Des dispositifs adaptés comme « kiosque au Lycée » et « Demain en main » ont été mis en place pour aider au développement de la citoyenneté et du sens critique.

UNE DELEGATION EMPLOI au service de tous les travailleurs Rhônealpins

La priorité n°1 de la Région menée par Christiane Puthod.
« Etre au plus près des salariés pour défendre l'emploi »

Le nombre de chômeurs en Rhône-Alpes a connu une progression spectaculaire. Face à cette situation, les communistes sont pleinement conscients de l'ampleur de la tâche et du travail immense qu'il reste à réaliser. Bien que cette responsabilité incombe spécifiquement à l'Etat, **la délégation Emploi, initiée par Christiane Puthod, a su créer un espace d'intervention adapté aux besoins et attentes des salariés et des entreprises. Réactive et opérationnelle, la politique régionale doit poursuivre et amplifier son combat pour l'accès à l'emploi durable, la lutte contre le chômage, les droits pour les salariés, l'accès à l'emploi durable, le soutien aux salariés en difficultés.**

L'emploi est et restera au cœur des batailles centrales menées par les communistes. Salariés et travailleurs sont les premiers touchés par le capitalisme financiarisé, nous tentons de palier, grâce aux politiques régionales, aux injustices provoquées par les choix de l'Etat en favorisant l'innovation sociale.

REACTIVITE FACE A LA CRISE

Deux plans ont été adoptés pour soutenir l'économie et aider les plus fragiles face aux conséquences de cette crise. Ces plans ont mobilisé, en plus du budget 2009 initial, presque 140M€ en investissement et en fonctionnement. Les mesures prises concernent les soutiens aux entreprises mais aussi aux salariés en difficultés : formations pour les personnels menacés de chômage, aides d'urgence, soutien aux travailleurs saisonniers.

BILAN 2004-2010, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EST EN MARCHÉ

Christiane Puthod s'est donné pour objectif prioritaire la **valorisation du travail et la sécurisation des parcours emploi/formation.**

Durant 6 ans, le travail quotidien de la conseillère régionale auprès des salariés et des entreprises a permis de transformer le rapport du monde du travail avec la Région, passant d'une politique de guichet à une politique de garantie.

Les dispositifs régionaux mis en place par la délégation Emploi ont permis de faire progresser le dialogue social, de développer des emplois de qualité, de soutenir les entreprises en difficultés et d'anticiper les mutations économiques.

- **CTEF** (Contrats Territoriaux Emploi Formation) cherche à mieux répondre aux besoins en emploi et en qualification des territoires par une action de proximité. 16000 demandeurs d'emplois en bénéficient.
- **CARED** (Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable) permet un meilleur accès à l'emploi durable pour des personnes en situation de difficulté en apportant de la formation sous condition de contrats durables. Fin avril 2009, le bilan fait apparaître 12000 emplois créés ou maintenus, 55% de ces emplois sont des CDI.
- **SECURISE'RA** permet aux salariés et entreprises de bénéficier gratuitement d'un conseil en gestion de ressources humaines.
- **FRERA** (Fonds Régional pour l'emploi en Rhône-Alpes) apporte la garantie régionale aux prêts bancaires aux entreprises, sous réserve de créations et de maintien d'emplois durables.
- **FRAU** (Fonds Régional d'Action d'Urgence) soutient financièrement salariés et représentants dans la recherche de solutions alternatives aux licenciements économiques.
- + de nombreux soutiens aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

La sécurisation du parcours professionnel passe par l'accès à la formation tout au long de la vie. La sécurisation permet la mise en place rapide d'actions individuelles en direction de salariés licenciés. **L'Economie doit être le moteur de cette sécurisation et non un facteur de chômage, de flexibilité et de précarité.**

En matière de développement économique, les subventions régionales ont été progressivement transformées en fonds de garantie et/ou avances remboursables conditionnées à l'emploi. Mais les aides régionales trouvent leurs limites, éprouvées aujourd'hui par la crise. En effet, les banques n'assument plus leur responsabilité majeure de soutien aux entreprises en difficultés. Or la Région n'a pas vocation à se substituer aux responsabilités des banques.

DIALOGUE SOCIAL ET PROXIMITE AU CŒUR DE L'ACTION

En amont des mesures prises par la Région, les élus communistes travaillent régulièrement à la **consultation et la concertation sociale avec les partenaires sociaux:**

- La Conférence sociale, dès 2004, a jeté les bases du Plan régional pour l'emploi.
- SUEVAL (la commission de suivi et d'évaluation des aides aux entreprises) contrôle et évalue l'utilisation des fonds publics avec une Charte d'engagements réciproques des entreprises et de la Région. Elle associe partenaires sociaux, représentants de Région et collectivités locales.
- GUE (le Groupe Urgence Entreprise), critiques sur observatoire de la situation Rhône-alpine par secteurs et territoires, des connaissances qui permettent d'interpeller entreprises et organisations syndicales de ces entreprises.
- Objectifs concertés définis avec les partenaires sociaux.

>>> Les dispositifs comme l'auto saisine par les salariés et syndicats sont encore trop peu utilisés faute de connaissance et nous devons donc nous interroger sur leur portée. De plus, il y a un problème de cohérence avec l'ensemble des politiques menées par la région puisque l'aide directe aux entreprises se poursuit dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement.

UN DIALOGUE SOCIAL ETENDU

L'innovation sociale est la grande force de la politique économique proposée par les élus communistes. Plusieurs initiatives territoriales ont vu le jour afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des salariés. Ainsi, un appui financier d'un montant annuel de 500 000€ a pu être versé en soutien aux organisations syndicales. Le Plan régional pour l'emploi de 2005 a décidé de financer de manière tout à fait inédite le dialogue social territorial (73% aux organisations de salariés) pour soutenir les partenaires sociaux dans leur participation aux instances territoriales de concertation et leur suivi du Plan régional pour l'emploi.

Cette démarche avec les partenaires sociaux représente un important travail de proximité, reconnu par les forces vives. Nous avons activé une démarche transversale décloisonnant les secteurs étanches jusque là en s'appuyant sur les élus des CTEF qui ont un fort intérêt pour cette démarche.

Pour aller plus loin, la thématique « formations continues », par exemple, aurait intérêt que soit mis en place des espaces de dialogues territoriaux sur les localités, bassins d'emploi, filières alors que 57% de salariés de Rhône-Alpes sont dans des petites entreprises et ne disposent d'aucun lieu où exercer des droits et décider des besoins et de l'avenir de leur emploi. Ces lieux seront à construire avec les partenaires sociaux. Beaucoup sont intéressés.

Il nous faut conquérir des droits nouveaux pour les CE. Pour cela il semble indispensable de faire évoluer la législation pour que les CE obtiennent d'avantage de droits et soient réellement force de proposition alternatives. Il faut également stopper le bras de fer permanent entre donneurs d'ordres et sous-traitants en créant la possibilité de droits nouveaux pour les CE interentreprises.

La presse en parle

Les dispositifs de Rhône-Alpes connaissent un succès grandissant

LesEchos.fr

Deux dispositifs se révèlent particulièrement pertinents. Le Fonds régional pour l'emploi et le Fonds régional d'action d'urgence dont les moyens ont été renforcés.

La région Rhône-Alpes a voté deux plans anticrise auxquels elle a alloué au titre de son budget 2009 une enveloppe globale d'engagements de 131 millions d'euros - 92,5 millions ciblés sur les équipements et 38,5 millions affectés à des aides directes aux entreprises.

Le plus astucieux, semble-t-il, le Frera (Fonds régional pour l'emploi en Rhône-Alpes) vole au secours des PME et TPE ayant des difficultés à obtenir des prêts pour financer des investissements matériels, immatériels et crédits de trésorerie qui doivent générer des embauches. Dans un contexte où les banques se montrent très prudentes, ce fonds connaît un succès grandissant. « De 5 à 10 entreprises supplémentaires en bénéficient chaque mois. Au début, les demandes étaient analysées au sein de comités bimensuels. Mais désormais les dossiers sont étudiés en continu car la région a accru sa souplesse dans ce type de décisions », reconnaît Pierre Villefranche, directeur d'Oséo Rhône-Alpes. La banque publique est évidemment partenaire du Frera dont le montant unitaire des emprunts cogarantis a été relevé à 400.000, voire 600.000 euros, contre 200.000 à l'origine. Selon la dernière mise à jour, à mi-mai, une cinquantaine d'entreprises, totalisant plus d'un millier d'emplois, y avaient déjà eu recours et depuis le rythme s'est accéléré.

Autre mesure plébiscitée, le FRAU (Fonds régional d'action d'urgence) ayant pour but d'accompagner les dirigeants et partenaires sociaux des entreprises confrontées à une situation de retournement brutal. Des consultants mandatés par la région effectuent alors des audits pour les aider à opérer le plus rapidement possible un repositionnement ou trouver des solutions alternatives aux licenciements. A mi-mai, près de 170 entreprises (représentant 2.027 employés) en avaient profité. Par ailleurs, plus que jamais, le programme régional collectif destiné à aider les entreprises de sous-traitance à s'adapter aux évolutions des marchés montre sa pertinence dans cette région qui concentre 20 % des effectifs nationaux en la matière.

Cette action dont le contenu a été un peu réorienté cible 3.000 entreprises d'ici à 2010 et le conseil régional, qui la cosubventionne avec l'Etat, lui a affecté 13 millions d'euros sur trois ans.

ECONOMIE

Commission présidée par Cécile CUKIERMAN
Pour un développement économique au service de l'emploi et des salariés

Notre objectif principal a été de conditionner les aides à la création d'emplois, d'effectuer un suivi des aides attribuées aux entreprises, d'orienter notre politique de formation pour permettre véritablement l'accès à l'emploi, d'encourager et favoriser le dialogue social.

Deux temps forts ont marqué le début du mandat : plan régional pour l'emploi en 2004 et SRDE (schéma régional de développement économique) en 2005.

Pour préparer le SRDE le groupe communiste en partenariat avec le CIDEFE a organisé le 15 octobre 2005 une journée de réflexion et de proposition sur le développement économique régional. Cette journée a réuni 150 personnes, à Charbonnières. De cette journée nous avons poursuivi la réflexion et apporté des modifications au schéma. **Nous avons insisté pour maintenir et développer une politique de filière économique qui soutienne l'ensemble de l'échelle de production en région, et permette le maintien de tous les emplois. Nous n'avons rien lâché sur le fait que ce schéma devait être au service des salariés.** Dans ce schéma nous avons obtenu que l'industrie ait toute sa place, que la question de la sous-traitance soit prise à bras le corps car 45% des emplois régionaux en dépendent. Une politique qui repose sur la formation, l'emploi, le lien social et non une politique qui encourage la mise en concurrence des territoires au détriment des salariés, des habitants. Nous avons obtenu une cellule de veille, d'anticipation et d'action en région pour suivre quasiment en temps réel la situation des entreprises.

A l'issue de ce schéma, l'ensemble des dispositifs a été revu. Tous les dispositifs qui subventionnaient directement les entreprises ont été supprimés pour être remplacés par des fonds de garantie, conditionnés à la création (au maintien pour certains) dans l'emploi. **Dans les comités techniques, nous avons toujours eu l'exigence d'attribuer des aides aux entreprises dont le projet (en partie ou en totalité) réponde à l'objectif de développer l'emploi.**

Cependant, nous voyons bien que cela ne peut suffire. Ces aides certes ne sont plus des aides directes, mais peu de pression s'exerce sur les banques. Ils nous faut être plus exigeants, peut être aussi limiter le nombre de dispositifs (un peu pléthorique) pour apporter réellement une aide à ceux qui sont victimes des banques lorsque leur projet n'est pas jugé rentable.

Sur les pôles de compétitivité, nous avons contesté la proposition gouvernementale. En région **nous nous sommes battus et avons obtenu que chaque pôle de compétitivité ait un volet régional qui réaffirme par exemple notre volonté que l'argent public régional aille au service du développement de l'emploi, et non renflouer les caisses des grandes firmes.** Pour cette raison, notre groupe a eu un vote différencié sur les différents pôles. Ainsi nous avons voté contre les pôles où l'on retrouvait des entreprises qui licencient et font du profit (Rossignol, Total...).

Aujourd'hui, il faut revoir la politique régionale dans ce domaine : Qu'est-ce que l'argent public a réellement rapporté ? Quelles conséquences pour le développement de l'emploi ?

Au sein de la commission « économie », nous avons eu le souci de travailler en lien avec le vécu des salariés. A plusieurs reprises, soit sur interpellation, soit sur proposition, nous avons invité les organisations syndicales à s'exprimer en commission et exprimer leur sentiment, bien différents des représentants des cabinets d'étude et des représentants des entreprises. Exemple : organisations syndicales de GIAT Industrie, Plasturgie, Chimie, Automobile.

>>>NB : Une charte d'engagement réciproque avait été conclue avec les entreprises soutenues par la Région afin qu'elles ne distribuent pas de dividendes aux partenaires. Ces critères n'ont pas été respectés et le groupe déplore une fois de plus une politique à deux vitesses exercée par cette majorité.

Du bon usage de l'argent public

L'une de nos principales préoccupations, l'utilité des politiques votées pour les gens : l'argent public doit avoir une réelle efficacité en matière de lutte contre les inégalités sociales. Il ne s'agit pas seulement de rendre un service, ce que toute entreprise peut faire, mais de rendre un service accessible à tous et notamment à ceux qui, par les inégalités de revenus, ne peuvent adopter des solutions individuelles coûteuses.

Depuis que la première source d'inégalités est le chômage, l'argent public ne doit intervenir plus seulement sur les conséquences sociales de la privation d'emploi mais aussi, à la source économique du problème, dans le **maintien et la création d'emplois privés.**

Il s'agit donc de conditionner les aides, directes et indirectes aux entreprises, à un rendu en terme d'emplois : le groupe communiste s'est employé à ce que cette clause, la seule justifiant des fonds publics aux entreprises, soit systématiquement présente dans les Conventions, **l'assortissant d'une Commission de contrôle des fonds publics, première en France.**

Mais il est beaucoup plus intéressant de poser la question autrement que dans une relation de subventionnement. Le poids de l'institution régionale peut peser d'une autre manière sur le circuit économique, comme partenaire, médiateur, facilitateur, notamment avec un intermédiaire clé des entreprises, les banques.

L'apport communiste en la matière est indéniable : nous sommes les seuls, sur la base de notre principe de réinvention des solutions à partir de diagnostics plus fins, à vouloir sortir de la logique de tiroir-caisse qu'on impose aux relations avec les Collectivités.

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

un souci constant des élus communistes
Délégation menée par François Auguste

UN VRAI PARTAGE DES POUVOIRS : DE L'EXPERIMENTATION A UNE VERITABLE DEMOCRATIE CITOYENNE

Les relations entre les citoyens et le Conseil Régional ont été révolutionnées depuis 2004. **Jamais auparavant la participation des citoyens n'avait pu se concrétiser de la sorte avec la mise en place de toutes sortes de dispositifs participatifs : ateliers citoyens, soutiens aux initiatives, rencontres interrégionales, européennes ou internationales, mises en réseaux, soutien à la vie associative...** Cette forte volonté de dialogue permanent avec les concitoyens ne s'est pas faite sans difficultés.

Alors que la Région peine à faire émerger de nouveaux modes de gouvernance plus proches des préoccupations des citoyens et de leur souhait d'être parties prenantes des décisions votées au conseil régional, le gouvernement envisage pour les années à venir des changements structurels inquiétants.

La droite, avec sa réforme des collectivités, veut désormais mettre fin à l'exception démocratique française, forte de ses 500 000 élus de proximité. Les échelons régionaux risquent désormais d'éprouver les plus grandes difficultés à poursuivre la mise en oeuvre des politiques en prise directe avec les besoins de leurs administrés.

BILAN 2004-2010, RHONE-ALPES LA CITOYENNE, OUI MAIS...

François Auguste a impulsé la création d'instances permanentes de concertation territorialisées ainsi que toute une démarche participative dont l'expérimentation ne demande qu'à passer dans le prochain mandat à la vitesse supérieure, pour amplifier la dynamique engagée.

La participation répond à une attente forte parmi nos concitoyens.

Rhône-Alpes est la région qui a le plus fait en matière de démocratie participative, avec de nombreux chantiers, « du local au mondial » avec la mise en place de multiples dispositifs :

Quelques exemples :

Les comités de ligne TER : lieux d'écoute et de prise en compte des besoins des usagers du TER, ils sont composés d'élus régionaux et des collectivités traversées, de représentants des usagers, de citoyens tirés au sort, de syndicalistes, de cheminots, et enfin de la SNCF et RFF.

Les conseils locaux de développement : organes de concertation qui associent la société civile dans le montage et le suivi des projets de développement des territoires. Le CLD est ouvert à tous, il s'organise librement et produit des avis.

Les réunions publiques : en 2005, la démarche « Construire Rhône-Alpes ensemble » a réuni dans le cadre de 11 réunions environ 11000 personnes.

Pour autant, le budget reste dérisoire et les moyens humains très insuffisants.

DE VRAIS BUDGETS PARTICIPATIFS

La question des moyens investis dans ce changement profond de la relation entre démocratie représentative et citoyens est cruciale. Jusqu'alors expérimentales, ces politiques ne sont ni transversales comme elles devraient l'être, ni suffisamment dotées.

Elles ont pourtant permis en Rhône-Alpes, rien que dans les ateliers de travail et réunion publiques de la Démocratie participative, de rencontrer 30000 citoyen-nes, ce qui démultiplie considérablement l'expertise collective des 157 conseillers régionaux !

Pour faire de la démocratie participative comme on respire, il faut que cette politique soit considérée à l'égal d'un service communication ou d'un service du personnel.

Les instances pérennes de concertation et de travail ont trouvé également en cette fin de mandat 2 limites à leur plein exercice : le fait de n'avoir pas de voix décisionnaire comme les Comités de Ligne dans les transports, le fait de n'avoir pas de budgets participatifs propres à mettre en oeuvre.

ALLER PLUS LOIN POUR FRANCHIR UNE ETAPE NOUVELLE

Il faut continuer et amplifier cette démarche en embauchant un nombre suffisant de personnes à temps plein et passer le budget à 5 millions d'euros.

Il faut aussi accorder un soutien financier beaucoup plus significatif aux associations.

Le budget actuel est beaucoup trop faible, d'autant plus faible que l'Etat se désengage, condamnant à mort des associations, comme la « FONDA » ou « Pardes de femmes ».

Il ne s'agit pas de compenser sans barguigner le désengagement financier de l'Etat, il faut agir, tous ensemble, contre ce désengagement et obtenir des moyens de l'Etat.

En même temps, on ne peut pas laisser mourir des associations qui ont prouvé leur utilité sans rien faire. C'est pourquoi nous proposons de tripler le budget en faveur des associations.

Un exemple concret

La Rencontre mondiale : « La démocratie participative, du local au global : pour quel développement ? » 10, 11 et 12 décembre 2007

La Rencontre mondiale s'est déroulée en décembre 2007 à Lyon, Grenoble, St Etienne et Valence sous l'intitulé : « La démocratie participative du local au global pour quel développement ? » 1 500 personnes venant du monde entier (40 pays) se sont réunies pendant trois jours, avec 4 ateliers, 3 agoras thématiques, 19 forums d'échange et 20 stands d'associations et un débat final le dernier jour.

La confrontation des expériences a montré qu'il n'y avait pas de modèle unique de démocratie participative, les contextes socio-économiques, politiques et culturels étant très différents. Mais quelques préconisations se sont imposées :

- la démocratie participative n'est pas spontanée, elle se construit à partir d'échanges, elle s'expérimente à partir du concret et les moyens et outils pour relier les espaces de participation sont indispensables. Il est important de pouvoir en permanence créer et élargir les réseaux et mutualiser les expériences ;

- le temps est nécessaire pour développer des moyens financiers et des moyens de travail : la démocratie participative n'est pas instantanée ;

- l'autonomie des associations et des médias impliqués est primordiale, pour garder recul et sens critique ;

- le mode (à trouver) d'un dialogue permanent, simple et reconnu entre citoyens et élus accélérerait le processus ;

- la démocratie participative devrait progressivement se fédérer au niveau mondial, en s'appuyant sur Internet et les médias, qui sont des supports incontournables. Mais il faut réfléchir à la structuration et au fonctionnement des espaces de dialogues.

La Rencontre régionale : « Pauvreté, précarité : quelle démocratie participative pour quelles transformations ? » 29 novembre 2008

La Rencontre sur la précarité du 29 novembre s'est appuyé sur le 3ème Appel à projets portant sur la précarité, lancé par la Région en 2008 aux collectivités territoriales et associations. Les actions développées par les candidats ont alimenté les débats, ont été présentées par les intéressés eux-mêmes, dans le but d'ouvrir un dialogue direct entre élus et personnes en situation de précarité. Celles-ci sont souvent éloignées des pratiques citoyennes, ne connaissant pas les liens et entrées nécessaires. Le but est de rendre compréhensible et accessible aux citoyens le fonctionnement de notre institution afin qu'il en devienne partie prenante.

La démarche de construction de la Rencontre sur la précarité a été animée par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) et la Région, qui ont mis en pace à cet effet :

- un Groupe de coordination, qui s'est réuni régulièrement permettant une participation directe avec une quinzaine d'associations (déjà impliquées dans la Rencontre mondiale), en les invitant à travailler ensemble ;

- un Comité de suivi composé de la MRIE et des services Région ;

- un Comité de pilotage réunissant les élus du groupe de travail démocratie participative, les associations et relais locaux et les porteurs de projets pour les informer, débattre et valider les orientations.

Le vice-président délégué à la démocratie participative, François Auguste, a participé à toutes ces réunions.

Enfin, une articulation avec toute démarche similaire a été recherchée afin d'enrichir et d'élargir l'impact de la Rencontre. La réunion du 19 juin 2008, monté par le Conseil de développement du Grand Lyon, intitulée « Etre mieux à l'écoute des personnes démunies exclues du débat public », a permis des échanges et amené des propositions d'actions.

DELEGATION JEUNESSE

Menée par Katia Philippe

760 000 jeunes en Rhône-Alpes
Une chance, un devoir d'avenir !

Cette délégation jeunesse a fait le pari que nous avons tous à gagner en considérant mieux nos jeunes, en combattant avec force l'idée trop souvent véhiculée d'une jeunesse comme problème pour notre société.

Les révoltes des quartiers populaires, la montée du chômage chez les jeunes, une diversité mal considérée, des jeunes discriminées, ascenseur social toujours en panne : PAS DE FATALITE !

Les jeunes n'ont pas à subir les conséquences dans leur vie quotidienne de sujets mal traités (comme les propositions du livret Hirsch). **Nous avons défendu avec force que les jeunes ne sont pas des variables d'ajustements économiques et que Promouvoir leur citoyenneté, réfléchir avec eux pour mieux répondre aux besoins d'une jeunesse en devenir, ce n'est pas perdre notre temps.**

Le groupe s'est opposé à la création d'un conseil régional des jeunes mais a plutôt insisté pour que la collectivité Rhône-Alpes aille sur le terrain à la rencontre des jeunes sans démagogie ni fausses promesses. Une démarche d'éducation populaire sur la place de la citoyenneté dans notre région, **dans une collectivité soucieuse d'être en phase avec les préoccupations de toute une génération en devenir, pour construire avec eux les moyens de les rapprocher de la « Chose Publique » et les rendre acteurs dans notre société.**

UNE VISION D'ENSEMBLE, AU-DELA DES STATUTS SOCIAUX

Nous avons souhaité éviter absolument le fractionnement des réponses, le saupoudrage par tranches d'âge, par statuts professionnels... La politique Jeunesse que nous avons menée dans l'Exécutif 2004-2010, parce qu'elle était entièrement à construire, est exemplaire de cette conception globale.

Tout en tenant compte de la diversité des difficultés des jeunes rhônalpins, en s'appuyant sur des diagnostics élaborés avec les jeunes eux-mêmes, les réponses ont été générales (carte M'RA, solutions pour la mobilité des jeunes...).

Exemplaire également l'écoute des jeunes, et pas seulement sur des questions pratiques censées les concerner mais sur toute la vie sociale à laquelle ils souhaitent réellement participer.

Le Plan de mandat jeunesse 2004-2010 s'est structuré autour de 4 axes :

- Mieux connaître, fédérer et valoriser les actions en faveur de la jeunesse dans les différents domaines de compétences de la collectivité ;
- Encourager les engagements citoyens des jeunes ;
- Favoriser l'expression des jeunes et leur participation à la vie régionale ;
- Lutter contre les discriminations ;

DES FORUMS PERMANENTS

L'exemple de la politique Jeunesse en Rhône-Alpes, construite entièrement sur un **principe d'information et d'échanges avec les intéressés**, depuis les premières rencontres de la jeunesse devenue Assises annuelles, a constitué une rupture incroyable par rapport aux mandats Millon-Comparini dans ses objectifs et dans ses formes, qui constitue un véritable apprentissage de la citoyenneté.

Les modes de consultation se sont diversifiés, notamment par le Forum permanent, pour permettre aux plus motivés d'approfondir une question qui les intéresse et de construire une expertise collective.

Ce mandat a permis d'aller au-delà et de s'engager encore plus fortement, en créant non seulement une délégation Jeunesse (une première pour notre collectivité) mais également un Service Jeunesse, rattaché à la D.S.J.A (Direction du Sport, de la Jeunesse et de la Vie associative).

LA CITOYENNETE DES JEUNES

Le « plan jeunesse » voté en 2005 a permis d'orienter la politique jeunesse de la Région durant toute la durée du mandat. La politique de concertation avec les jeunes initiée en 2006 et 2007 par les Rencontres régionales de la jeunesse a débouché sur la première édition des Assises régionales de la jeunesse, en 2008. Près de 3000 jeunes ont participé à ces rencontres et ont mobilisé environ 200 associations. **Ces événements ont permis de mieux définir l'attente des jeunes, de les associer à l'élaboration de la Charte de lutte contre les discriminations, et de faire connaître l'institution régionale.** Cette

démarche est désormais relayée quotidiennement par le Forum Citoyen Jeunesse. Ces rassemblements ont également été l'occasion de présenter et de mettre en application la charte de lutte contre les discriminations, co-écrite par les jeunes et les associations. Associés depuis 2006, les jeunes sont passés du statut de victimes ou de témoins des discriminations à celui d'acteurs en élaborant cette Charte dont le plan d'action a connu un début de mise en œuvre dans l'ensemble des politiques régionales dès le début 2008.

Nous avons conduit une expérimentation politique dans un objectif d'équité, d'engagement et de citoyenneté en mettant en place un dispositif : Aides aux Projets Citoyens des Jeunes.

Tout au long du mandat, il a permis de favoriser la capacité d'initiative du public jeune (faciliter le passage de l'idée à la concrétisation) en soutenant les projets dans leur première phase de réalisation et s'inscrivant dans une dynamique de réseau (développement du partenariat).

Le dispositif Aides aux Projets Citoyens des Jeunes donne ainsi les moyens à la jeunesse d'être autonome et d'exprimer sa créativité. Il les incite également à devenir des citoyens actifs, capables de formuler des propositions et d'être les acteurs des solutions.

Ainsi en trois ans (2006/2008), près de 250 projets provenant de tout Rhône-Alpes, portés directement par près de 1500 jeunes ont été financés après l'avis du comité de sélection. Il a permis ainsi de soutenir des initiatives dans neuf domaines d'interventions: Culture, Humanitaire, Sport, Prévention/santé, Solidarité/lien social, Environnement/développement durable, Animation de la cité, Europe et Connaissance des institutions.

Un effort exceptionnel a également été fait pour la mobilité des jeunes à l'étranger : 14000 bourses qui chaque année sont mises à la disposition des établissements.

UNE PRODUCTION DU FORUM CITOYEN JEUNESSE : LA CHARTE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE.

L'élaboration de la Charte de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité a été un modèle de concertation et de démocratie participative. Elle représente pour Rhône-Alpes, un engagement fort et concret.

Entre 2006 et 2007, lors de la 1ère phase des Rencontres Régionales de la Jeunesse, de nombreux jeunes ont témoigné des actes de discrimination rencontrés en Rhône-Alpes.

Dans une démarche participative, 70 jeunes et 30 représentant associatifs oeuvrant dans ce domaine ont été associés à la rédaction d'une « charte de lutte contre les discriminations et l'égalité de traitement ». Cette Charte a été présentée aux élus régionaux, en Assemblée Plénière, le 23 janvier 2008 et a été signée par le Président du Conseil Régional Rhône- Alpes, lors du Mondial des Métiers 2008. Cette Charte se décline par un plan d'action opérationnel qui vise à lutter contre toutes les formes de discriminations

Aujourd'hui, de nombreuses directions de la Région ont intégré dans leurs dispositifs des clauses liées à la lutte contre les discriminations (critère d'attribution dans les appels à projet vie associative, respect de la charte dans les conventions d'objectif avec les ligues sportives, volet mixité égalité professionnelle et lutte contre les discriminations du Plan Régional pour l'emploi...). Au niveau de la délégation jeunesse, et afin de renforcer son action en la matière, un dispositif spécifique de soutien a été prévu.

Un exemple concret

Les Rencontres de la jeunesse

En se dotant d'un Plan régional pour la jeunesse, la Région n'a pas seulement souhaité "faire pour" les jeunes, mais "faire avec" eux. C'est dans cet esprit qu'ont été lancées en 2006 les Rencontres régionales de la jeunesse. Depuis 2007, elles ont lieu chaque mois dans un des huit départements de Rhône Alpes. Lycéens, apprentis, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, les jeunes rhônalpins âgés de 16 à 25 ans ont trouvé là un espace privilégié d'expression où faire part de leurs attentes et de leurs idées, en débattre entre eux et avec les élus régionaux.

Ces Rencontres ont contribué en 2007 à l'écriture d'une Charte contre les discriminations, par 200 jeunes de 40 associations. Charte approuvée le 23 janvier 2008 par l'Assemblée régionale et signée le 8 février par le Président de la Région.

La Charte comporte un plan d'actions et un Comité annuel de suivi et d'évaluation.

En 2008, les huit rencontres, qui ont réuni 1500 jeunes et une centaine d'associations, ont abouti à plusieurs réalisations concrètes : publication d'un Guide des actions régionales en faveur des jeunes ; intégration d'un texte déclinant les droits des lycéens dans les carnets de correspondance.

Durant la même année et en cohérence avec ces Rencontres ont été lancées des actions pour l'équité territoriale (exemple du Haut Bugey), des appels à projets pour soutenir les initiatives des jeunes, en particulier sur des actions culturelles et l'idée d'instaurer un forum permanent (opérationnel début 2009) par un site Internet dédié aux jeunes, permettant de s'informer, de participer et d'échanger.

LES REGIONS COMME POINTS DE RESISTANCE POLITIQUE : DEFENDRE DES SERVICES PUBLICS DE QUALITE

L'évolution de l'institution régionale a été fulgurante de 2004 à 2010, du fait à la fois d'une montée en charge volontariste des responsabilités principales (TER, Lycées), puis d'une accélération du désengagement de l'Etat, du point de vue des mises en œuvre sinon des décisions.

Les Régions sont de ce fait plus puissantes, partenaires incontournables dans bien des domaines, plus visibles, mais aussi plus fragiles. Elles subissent les décisions de l'Etat, comme cela a toujours été dans les phases de décentralisation. Elles doivent répondre directement aux exigences des citoyens dans des domaines où l'Etat devrait jouer correctement son rôle et garantir l'égalité territoriale. Mais les régions subissent surtout aujourd'hui une rupture politique dans la conception même de la décentralisation.

Elles sont dans cette conception considérées comme courroies de transmission des décisions de l'Etat, plus gestionnaires que politiques. La prochaine Loi sur l'Organisation et l'Evolution des Collectivités Territoriales tendra à accentuer cette dépolitisation, notamment par la réduction pure et simple du nombre d'élus de la République résultant de projets de fusions ou de représentations à deux niveaux (sur le modèle des Communautés de communes) – ce qui accentue la technocratie.

Or, pendant le prochain mandat régional s'annoncent des offensives gouvernementales sur des dossiers qu'il a confiés aux Régions, comme l'ouverture à la concurrence du transport voyageurs et l'application de la réforme de la formation continue, sans compter « l'organisation » des collectivités elles-mêmes, dont il ne sera pas inutile qu'elles se serrent les coudes plutôt que d'entrer dans le jeu de la concurrence des compétences et des pouvoirs que la droite impose au débat. Les Services publics comme les salariés des secteurs concernés ont besoin d'informations et d'appuis politiques ; ces luttes ont besoin de relais pour s'élargir.

Les Collectivités publiques en outre expérimentent à leur échelle des solutions différentes et elles doivent continuer à le faire : c'est le pluralisme politique, la liberté de penser, le droit à la transformation sociale qui se jouent à ce moment en France, sous bien des formes.

FORMATIONS CONTINUES

Commission présidée par Jean-Michel Bochaton

DES REPONSES PUBLIQUES D'ABORD

Pour les communistes, **les réponses collectives sont d'abord publiques** parce que dès lors que l'intérêt financier s'en mêle, et qu'alors la première question est « combien ça rapporte », la réponse aux besoins, le droit d'accès des bénéficiaires deviennent subsidiaires. Comme deviennent subsidiaires les conditions écologiques de production du service puisque toute mise en œuvre est d'abord évaluée en terme de coût.

L'une des grandes batailles devant nous est celle des moyens avec la remise à plat de la fiscalité nationale, en terme d'assiette pour une véritable justice fiscale et en terme de répartition suivant les chantiers sociaux à ouvrir ou à consolider. On ne peut pas se laisser enfermer dans le système de disette des Fonds publics organisé par l'Etat libéral qui pousse à ce que les décisions politiques ne soient que des mesures d'économie.

LA FORMATION CONTINUE N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

La formation continue n'est pas une marchandise, mais pour tout citoyen un moyen d'émancipation personnelle, de construction de son parcours professionnel, de garantie d'autonomie et son apport à la collectivité. Ce refus de marchandisation a gagné des points dans les réseaux : ce combat nous identifie en rupture avec le Capital. Les Formations professionnelles et continues devront également être regroupées en une même responsabilité.

FAIRE MIEUX LE LIEN ENTRE FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES.

Nous avons subi le cloisonnement institutionnel entre lycées et formations continues. **Ces 2 compétences régionales participent d'une même idée de parcours professionnel.** Le retour de l'apprentissage parmi les formations initiales permettraient aussi de le recadrer dans cette perspective de parcours du jeune et non dans celle des besoins des entreprises. Y compris pour une meilleure cohérence dans les réhabilitations patrimoniales, la gestion des internats, les ouvertures fermetures de sections dans le Plan Régional des Formations (PRDF).

DONNER DU CONTENU AU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE LA FORMATION (SPRF).

Personne ne parlait de Service Public Régional avant nous. Mais c'est à minima aujourd'hui avec la seule prise en compte des publics les plus éloignés de l'emploi et à budget constant.

L'ambition est d'agir sur plusieurs niveaux, en intégrant l'action des missions locales, de l'AFPA, des Greta, des réseaux de formations de qualité, sans oublier l'orientation publique.

A moyens constants, on reste dans *l'employabilité* immédiate, au contraire de notre proposition d'une sécu d'emploi et de formation. La gestion démocratique du pilotage (et non la *gouvernance*) du SPRF enfin est un projet de mandat volontariste.

BESOIN DE COHERENCE NATIONALE ET DE COHERENCE INTER-GROUPES REGIONS.

Toutes les régions font face aux mêmes déconstructions des outils publics inventés par le CNR (ou de tradition révolutionnaire comme le CNAM). Face à cela, il ne peut y avoir de réponses disparates de la part des groupes communistes des régions. L'Association des Régions de France (ARF) doit devenir un lieu où nous exerçons des rapports de force parmi la gauche. **C'est sans doute dans la Sécurité d'Emploi et de Formation, parce qu'elle articule notre idée de l'éducation/formation et du travail, du rapport social avec les entreprises, du rôle des pouvoirs publics, de la parité des financements...** que les communistes peuvent porter nationalement 3 ou 4 axes forts dans cette campagne.

Une proposition de Loi du groupe communiste à l'Assemblée Nationale créant un Ministère ou Secrétariat d'Etat à la formation professionnelle et continue ajouterait de la cohérence (et non plus de la concurrence) à cette responsabilité régionale, en jetant les bases, avec ceux du Travail, de l'Education Nationale et des Finances d'une sécurité d'emploi et de formation.

PASSER A L'ACTE 2 DES CONTRATS TERRITORIAUX EMPLOI FORMATION.

Mis en place en 2005, les 27 CTEF sont des espaces d'élaboration et de décisions uniques en France, en matière d'emploi et de formation, au plus près des bassins de vie et d'emploi, grâce au travail commun entre élus régionaux, représentants de l'Etat, partenaires sociaux et autres acteurs du territoire, **dans un objectif de sécurisation des parcours et de formation tout au long de la vie.** Lors de leur création, notre groupe a défendu que le budget géré territorialement pour la formation continue devrait aller au delà des 30% de sa création, (les 70% restant relèvent de politiques gérées et contrôlées centralement). Mais les politiques territorialisées ont été confinées dans des actions en amont de la qualification.

Les CTEF doivent gérer 50% du budget global des « formations continues », afin de remettre à plat les dispositifs inefficaces, de s'affranchir du contrôle politique (actuellement renforcé par le biais des espaces Rhône-Alpes sous couvert d'efficacité technique), de concevoir une autre manière d'associer citoyens et salariés. Les CTEF deviendraient l'outil territorial du SPRF.

Il s'agit d'affirmer concrètement le lien emploi-formation et de relayer fortement les politiques régionales d'emploi actuellement portées par Christiane Puthod.

LE PRDF DOIT ETRE ELABORE EN FONCTION DES VRAIS BESOINS DE DEVELOPPEMENT HUMAINS ET ECONOMIQUES.

Le PRDF a des impacts sur les formations initiales, sur les formations continues et sur l'économie. Malgré les avancées dans l'élaboration et la conception des PRDF sous l'impulsion de Marie-France Vieux-Marcaud, le constat est que nous sommes toujours confrontés aux choix imposés par l'Etat et l'Education Nationale. De plus la nouvelle loi sur la formation professionnelle ramène l'Etat en force comme tutelle sur les régions pour l'élaboration des PRDF.

Nous devons sortir de l'attitude suiviste qu'adoptent nos partenaires et faire de l'élaboration du PRDF un acte de lutte. La seule consultation des CAEN ne peut suffire. Le PRDF peut être pour notre groupe un moment fort pour illustrer notre démarche et construire des rapports de force dans les réseaux éducation nationale, formations continues et économie-emploi. Notre groupe a fortement marqué le contenu du Schéma Régional Développement Economique mais le PS a freiné pour affirmer le lien PRDF et projet de développement industriel et de l'emploi. Après l'année de crise économique et de l'emploi, nous devrions demander de réactualiser le SRDE dès le début du nouveau mandat et de le décliner annuellement dans le PRDF.

LA CAMPAGNE DES REGIONALES POUR NOUS REIMMERGER DANS LE RESEAU DES MISSIONS LOCALES.

Les Missions locales accueillent plus de 100.000 jeunes en Rhône-Alpes. Elles fédèrent dans leurs CA, au local, des énergies et des engagements divers et riches. Notre parole sur ces enjeux est écoutée et nous pouvons disputer le terrain au PS, surtout au moment où le gouvernement et Hirsch entendent malmener ces points d'appuis pour les jeunes.

De même que nous l'avons fait pour les Greta, l'AFPA, les CNAM etc. nous devrions dans cette campagne appuyer le rôle innovant des missions locales qui constituent le seul outil d'accueil, d'orientation, d'insertion dont les 18/25 ans sortis du système scolaire disposent.

Les régionales 2010 devraient nous aider à **promouvoir aussi la proposition de création d'un droit à un revenu pour les 18-25 ans qui ne soit pas un « RSA pour les jeunes » mais une allocation d'autonomie permettant d'assumer tout autant les études ou les premiers pas dans la vie active ou la recherche d'emploi. Cela correspond à l'esprit d'une sécu d'emploi et de formation et cela participe aussi à faire cotiser les jeunes aux régimes retraites sécu pour ne pas les condamner à travailler jusqu'à 70 ans.**

QUELLE PLACE, QUEL ROLE POUR LES LYCEES PROFESSIONNELS PUBLICS ?

Les LEP sont un élément du SPRF affirmant le potentiel public et sa continuité en formation professionnelle, de l'initiale à la formation continue, avec les GRETA et le CNAM. AFPA, GRETA, Missions Locales apportent un contenu et un savoir-faire éprouvé au SPRF. C'est le type même de projet qui demande de l'innovation sociale et donc un travail d'élaboration collectif.

DONNEURS D'ORDRE/SOUS-TRAITANTS-PME : « DOMINANTS-DOMINES » OU « GAGNANTS-GAGNANTS » ?

Avec 57% de salariés en Rhône-Alpes dans les PME-PMI-TPE-Artisanat, étant la première région de France pour la sous-traitance, notre groupe pourrait utilement reprendre à son compte la proposition de la CGT et du collectif national ANECR « formation professionnelle » à savoir : **pousser les donneurs d'ordre à participer au financement et plan de formation des entreprises qui travaillent pour eux.** Cette proposition a l'intérêt politique de **poser avec force la responsabilité sociale des donneurs d'ordre.** Elle donne à voir l'idée de filière et elle renvoie un intérêt pour les 57% de salariés qui ont le sentiment d'être abandonnés, « qu'il n'y en a que pour les salariés qui ont un CE » ou que « l'on ne s'occupe que des grands groupes ».

« TOILETTER » LES DISPOSITIFS ET FINANCEMENTS FORMATIONS CONTINUES « SPECIAL COPINAGE ».

Dans ce mandat notre groupe a fait déjà beaucoup pour ralentir les financements souvent issus de l'aire clientéliste des mandats précédents de la droite. Mais il reste beaucoup à faire : Medef, structures consulaires, organismes marchands de soupe ... ne doivent plus « être sous le robinet ».

Nous avons souvent posé dans les instances où nous sommes la question des saisonniers. Des sommes conséquentes partent vers des organismes dont nous n'avons aucun bilan quant à l'efficacité de leur action au regard des conditions de précarité scandaleuses de vie, de salaire et de logement de ces salariés. Un regard global devrait être entrepris dès le début du mandat pour conditionner les aides régionales à une amélioration nette pour les salariés.

>>>NB : Dans la mesure où la formation continue relève de la responsabilité de l'entreprise et que la Région intervient pour la formation continue auprès des demandeurs d'emplois, il convient de réexaminer notre rapport aux entreprises afin que celles-ci soient pleinement parties prenantes des politiques menées en matière de formations continues.

UN PARCOURS DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

2005 : Contrats d'Aide au Retour à l'Emploi Durable, contrats de formation financés par la région sous condition d'embauche en CDI . Les CARED au féminin, avec une aide à la garde d'enfant et une aide à l'aménagement des postes de travail voient le jour 6 mois après.

Plan Régional pour l'Emploi : création des Contrats territoriaux emploi-formation, espace de concertation et de décision de l'ensemble des partenaires sociaux et institutionnels.

PRDF : complémentarité et renforcement des offres de formation, assorti de la création de l'aide aux maîtres d'apprentissage et surtout aux apprentis qui n'existaient pas jusqu'alors.

2006 : convention avec le Pôle d'Orientation Rhône-Alpes (PRAO) sur l'orientation tout au long de la vie. Cette conception de parcours et de formation tout au long de la vie, y compris la Validation des acquis de l'expérience, a été intégrée dans la contractualisation avec les organismes et l'extension de dispositifs préexistants.

Le transfert par l'Etat du volet Formations de l'AFPA que l'intersyndicale appelait de ses vœux a fait l'objet d'un travail permanent entre le Groupe communiste et les représentants du personnel. C'est à partir du Groupe, en valorisant en permanence tous les organismes publics de la formation professionnelle et continue (AFPA, GRETA, CNAM, services de la FC des universités), en réunissant les Conseillers régionaux de toute la France en charge de ces questions avec les syndicats et des historiens-chercheurs de la Formation, qu'a émergé au niveau régional et national la nécessité d'un service public de la formation. Le lancement de la concertation régionale a été lancé fin 2008.

C'est aussi à partir des prises de position du Groupe, notamment sur la gratuité de l'apprentissage, et des remontées de la part des CTEF et des élus membres de conseils d'administration des CFA, que la région a décidé en avril 2008 de modifier et clarifier ses interventions et donc les conventions avec les CFA.

PRINCIPALES DECISIONS

Gratuité des livres scolaires au lycée, carte M'RA : augmentation de manière conséquente des sommes destinées aux livres scolaires. Chaque année la somme destinée aux livres scolaires s'élève à environ : 16 millions d'euros.

Le problème de la charge de travail reste entier, les parents la supportent pour l'instant. La FCPE réclame toujours que les lycées prennent cette charge de travail, la question pour nous est toujours d'obtenir que ce soit une décision nationale.

Plan Prévisionnel d'Investissement pour les lycées : au lieu de décider au coup par coup favorisant un clientélisme politique, un plan pour l'ensemble de la mandature a été préparé et voté en 2005. Il s'agissait de rénover tous les lycées qui en avaient besoin en étalant les travaux de façon que chaque lycée sache quand ils seraient réalisés. Ce plan comportait des clauses environnementales complétées par la suite. Il s'est élevé à un milliard d'euros sur la mandature.

Décision de construire un lycée neuf dans le pays de Gex à Saint-Genis-Pouilly de très bonne qualité environnementale (à énergie passive voire positive), nous avons défendu l'implantation de ce nouveau lycée à Saint Genis seule à respecter le quota de logements sociaux et suffisamment éloignée de Bellegarde.

Nous avons demandé et obtenu que les sommes engagées soient importantes, que des règles soient discutées pour les priorités : sécurité des locaux, priorité aux lycées professionnels, rénovation des internats. Nous avons pris l'avis de syndicalistes enseignants. Il a fallu faire des choix difficiles, par exemple en Haute-Savoie : le lycée d'Evian est passé devant le lycée professionnel d'Annemasse en raison d'une plus grande vétusté et du nombre d'élèves. **Chaque année pour le budget, nous avons été vigilants pour que les sommes soient réellement affectées et donc les travaux réalisés.**

Amélioration des conditions de travail et de rémunérations des personnels TOS : prime de fin d'année (environ 1600€), visite médicale gratuite, participation à OSCAR (association des personnels de la Région) donnant droit à des avantages par exemple allocations de garde d'enfants, achat de chaussures de travail, de machines (= moins de produits à utiliser) pour chaque étage des lycées, élaboration d'une charte liant chaque lycée et le Conseil Régional.

Nous avons appuyé et défendu la participation aux décisions des personnels TOS et de leurs représentants y compris au sein de chaque lycée. Il reste du travail à accomplir dans ce domaine.

Dispositifs pédagogiques : nous avons obtenu que des représentants des enseignants soient dans les comités de pilotage, participé aux comités de pilotage de « demain en main », « objectifs terre » et décrochage scolaire. Nous avons été vigilants que ces crédits ne soient pas utilisés par les lycées pour faire face au désengagement de l'Etat, par exemple pour financer l'aide individualisée supprimée en seconde, ne soient pas destinés à financer énormément d'heures supplémentaires, mais soient bien distribués à chaque établissement qui peut y prétendre. Nous avons veillé à ce que les autorités académiques soient associées pour garantir une certaine équité et une qualité pédagogique.

Nous pensons profondément que l'échec scolaire n'est pas un échec individuel, et que la valorisation de la réussite collective, avec des moyens pour tous, avec en parallèle une équité sociale et politique, soit une des clés pour résoudre ces difficultés.

Nous devrions réfléchir à une autre méthode, par exemple instaurer un budget participatif pour chaque lycée avec obligation de gestion par le Conseil de la vie lycéenne et le Conseil d'administration de chaque lycée, avec des préconisations et des évaluations a posteriori par ces fameux comités.

Adoption d'un plan de qualité de la vie lycéenne pour améliorer la vie des lycéens à l'internat et dans les cantines (pardon restaurants scolaires) et favoriser leur participation aux décisions dans le champ des compétences régionales. Ce plan prévoit aussi la création de places supplémentaires dans les internats comme réponse à l'échec scolaire, à la dynamisation des lycées techniques et à l'hébergement des étudiants post-bac, il prévoit, en outre, de répondre favorablement, aux lycées (au nombre de dix) qui demanderont, avec avis motivé, à ré-internaliser la gestion de leur cantine...Et enfin gel des tarifs des cantines pour l'année scolaire 2009 2010 pour aider les parents par temps de crise.

UN FORT SOUTIEN AUX LUTTES

Les majorités régionales sont d'autant plus efficaces dans la résistance aux logiques gouvernementales qu'elles s'appuient sur des luttes sociales, et réciproquement. C'est du moins la conception communiste, peu compatible avec les pratiques de lobbying ou de donnant-donnant politique.

Le soutien aux luttes vaut dans le cadre des domaines de compétences, comme la défense de l'AFPA dans le domaine de la formation continue comme un élément fondateur d'un service public régional de la formation, ou au-delà comme le parrainage des enfants sans-papiers ou la lutte de la communauté universitaire contre la loi d'autonomie. **En contact avec de nombreux partenaires sociaux, au plus près de leur territoire** du fait des nombreuses représentations régionales (dans les CA par exemple) ou à l'échelle des 8 départements, **les élus communistes n'ont pas de limite à leur soutien politique.**

Par souci de cohérence comme nous l'avons vu pour l'enseignement secondaire, autant que par **conviction que le Service Public est la seule arme efficace contre les inégalités, les Conseillers régionaux participent aux grandes luttes pour le Service Public. Représentants des 8 départements, ils savent ce que représente la disparition d'une Poste dans un quartier ou un village, pour les habitants et pour la majorité des entreprises dont la réactivité dépend de l'efficacité des moyens de communications.**

L'enseignement supérieur et la recherche ne sont pas à proprement parler une responsabilité régionale. Mais la conception dominante d'une recherche directement utile au développement industriel et technologique et celle de collectivités sommées d'attirer à elles, en concurrence avec d'autres, les activités économiques les plus pérennes, pour la vitalité des bassins d'emplois (« attractivité »), n'est pas sans conséquences. **Le volet recherche de l'université, voire des grandes écoles, s'est ainsi invité dans les Vice-présidences régionales aux titres de politiques économiques spécifiques** (clusters de recherche, pôles de compétitivité...).

En tenant la présidence de la commission Enseignement supérieur et Recherche, les élus communistes ont pu partager leur volonté de concertation et de dialogue avec tous les acteurs de l'université et de la recherche, les syndicats enseignants, les étudiants, le personnel universitaire et donc pas seulement les présidents d'universités ou les directeurs de laboratoires comme lors des précédents mandats. Cela s'est concrétisé dès le travail sur le schéma régional de l'ens. Sup. et de la recherche, mais aussi dans la commission et les différents groupes de travail qui permettent de mettre en place la politique de la région.

Plusieurs dossiers ont été soutenus par notre Groupe : « le schéma régional de l'université et de la recherche », avec en particulier l'accès à l'université et la réussite du plus grand nombre, l'ouverture à l'international et l'augmentation du nombre de bourses pour les étudiants et les chercheurs. Le Groupe a soutenu les dossiers sur les « Clusters de Recherche » mais également le maintien des « projets blancs » (recherches en dehors des clusters), et le soutien à la recherche fondamentale.

Les plates-formes techniques et scientifiques, l'Agence régionale du développement et de l'innovation, les pôles de compétitivité, ont obtenu notre soutien, après débats, et il en est de même pour l'INES et la filière micro et nano technologique.

Soutien également tout récemment, au dossier des Campus Rhône-Alpes malgré les retards de l'Etat, ce qui signifie un engagement important de notre Région.

Mais, surtout, notre Groupe a su souligner le désengagement de l'Etat dans ce domaine, et le report des charges sur les collectivités locales et les familles. (Manque de moyens en général et surtout manque de postes d'enseignants chercheurs !)

Enfin, notre mandat a été rythmé par de nombreux mouvements sociaux dans les universités rhônalpines. Mouvements souvent à l'initiative des étudiants, de « sauvons la recherche », « sauvons l'université » et les syndicats.

Nous avons souhaité, à chaque fois, leur apporter notre présence, notre écoute et notre soutien et enrichir de ces luttes et de leurs fruits, notre apport à la Région Rhône-Alpes.

UNE POLITIQUE DE LA VILLE PLUS SOLIDAIRE

Thématique suivie par Sabiha AHMINE

Depuis 2004, l'effort régional consacré à la politique de la ville a été multiplié par 4, alors que celui de l'Etat, à qui incombe la compétence, est resté quasi-constant. En tout, quatre délibérations- cadre ont été votées. **A chaque délibération, ensemble nous avons œuvré dans le sens d'une politique de la ville plus solidaire**, en conditionnant notre vote par un respect rigoureux de la loi SRU (l'obligation de construction de 20% de logement sociaux), et en refusant toutes aides aux communes convoitant la vente des logements sociaux. Tout en se mobilisant contre les expulsions locatives. **A chaque fois, nous avons sommé fermement l'exécutif d'exiger une clarification de l'Etat concernant son engagement financier, en exigeant des moyens accrues pour les quartiers, avec le renforcement des services publics et une vigilance accrue contre les réformes gouvernementale en cours** (exemple du Plan Espoir Banlieues, loi relatif à la Réforme des collectivités territoriales, Livre Vert des CUCS...) qui, sans aucun moyens et en pleine crise économique, visent uniquement la concentration des ressources, l'austérité budgétaire et le transfert des charges et autres déficits de l'Etat aux collectivités. Si nous avons réussi lors de ce court mandat à soutenir des projets innovants favorisant la participation citoyenne, il nous faut encore du temps pour mieux peser et faire accepter le principe d'un service public décentralisé fort pour la ville et le logement, ce qui est fondamentale pour faire appliquer la loi Dalo sur le logement sociale.

Il est temps d'agir fermement contre les inégalités et pour la défense des acquis de la résistance.

LE RESPECT DES ACQUIS ET DES DROITS AU CŒUR DE L'ACTION REGIONALE

Pour le respect des droits dans les prisons, c'est sur notre proposition que la Région Rhône-Alpes a été la première en France à s'engager, en soutien à la Campagne Nationale « Trop C'est trop » pour le Respect du Numerus Clausus, que nous avons lancé à Lyon en 2006.

Dans le sens du respect des droits des étrangers, nous étions à l'initiative d'organisation du premier Parrainage Républicain en France de Jeunes « Majeur Sans Papier » en 2006, et à l'origine de l'adoption par le Région, en 2007, de la Convention Internationale de l'ONU de la Protection des Migrants et leurs familles. Nous avons également fait voté un vœu de soutien au droit de vote des étrangers.

Pour le devoir de mémoire, nous avons été d'un apport considérable dans l'émergence d'une politique régionale en faveur des mémoires républicaines oubliées. Tout en renforçant notre socle commun, celui de la mémoire de la résistance et de la déportation, nous avons aidé à la prise en compte et la valorisation de la mémoire ouvrière, de l'esclavagisme ou celles de l'immigration et autres minorités.

SANTE

Thématique suivie par Patrice VOIR et Sabiha AHMINE

La politique du Conseil Régional en matière de santé s'appuie sur deux axes principaux qui s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional de Santé (déterminé par l'Etat). Ces deux actions sont d'une part le soutien aux politiques régionales de prévention à travers l'aide aux associations et d'autre part le soutien aux formations sanitaires à travers l'aide aux étudiants.

Malgré les contraintes, l'apport des élus régionaux communistes dans ce cadre aura été d'oeuvrer de manière permanente à la défense de l'offre publique de soin partout sur notre territoire régional, de renforcer les acquis sociaux, les droits fondamentaux et la lutte contre les inégalités. A titre d'exemple, c'est à l'initiative de notre groupe que la région Rhône-Alpes a rejeté en 2006 le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire II, ce plan de santé de l'ARH qui réduit drastiquement l'offre d'équipement de soins publics.

Au-delà de l'accompagnement des formations sanitaires et sociales, et face aux carences de l'Etat (exemple du verrouillage Numerus Clausus par l'Etat), notre exécutif a développé un dispositif d'incitation pour l'installation des jeunes médecins dans les territoires enclavés. **Notre groupe a soutenu fortement toutes les mobilisations pour le maintien des hôpitaux publics de proximité, Mont Gelas à Givors (69), les HCL à Lyon (69), le Médipôle de Bourgoin (38), Aubenas, Privas (07), Die (26), Feurs (42), plateau de Hauteville (01), Saint Julien en Genevois (42), vœu pour la défense du pôle public de réanimation du centre hospitalier de Firminy.**

UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

DEVLP DURABLE : UNE PREOCCUPATION MAJEURE ET TRANSVERSALE

Thématique suivie par Georges SUZAN

En prenant les questions à traiter à la racine, il est plus facile de trouver des solutions collectives. Lorsqu'on soigne au coup par coup les symptômes, le saupoudrage de l'argent public rend les politiques inefficaces, même si elles rapportent éventuellement des voix.

Toute l'originalité et la pertinence du développement humain durable, et qui le distingue du concept admis et galvaudé du développement durable couramment utilisé, réside dans sa **conception d'un nouveau mode de développement, anti-productiviste, social, durable et citoyen. Elle implique donc fondamentalement la remise en cause du modèle capitaliste néolibéral mondialisé. Ce qui la différencie du concept de capitalisme vert et des mesures inappropriées qu'il amènera à prendre, comme la taxe carbone.**

Il a également pour particularité de **recentrer l'Homme au cœur du débat et de mener une réflexion qui intègre et interconnecte en permanence les piliers du développement durable.**

La question centrale de modèle de société posée par le développement durable est une entrée clé pour proposer et argumenter sur un nouveau mode de développement alternatif.

Autrement dit, pour les communistes, il ne s'agit pas de nier ou de sous-estimer les préoccupations écologiques, bien au contraire, mais plutôt de prendre toute la mesure de la gravité dans une conception qui ne soit pas autocentrée et cloisonnée dans le champ de l'écologisme mais qui soit bien multidimensionnelle. On traitera de l'Homme dans ses différents environnements (social, économique, environnemental) plutôt que détachés les uns des autres.

Puisque le développement humain durable place l'Homme au cœur de ses préoccupations, il ne peut se construire autrement qu'avec l'Homme, il s'inscrit donc dans une démarche citoyenne. Les politiques participatives sont parties prenantes du développement humain durable.

AXES FORTS DE L'ACTION REGIONALE

- L'aménagement du territoire a bénéficié de la politique de contractualisation de la Région notamment dans le cadre des CDDRA. Cette démarche pertinente permet de faire un diagnostic/bilan d'un territoire et donc d'appliquer une politique sur un territoire avec une forte présence des élus. Elle permet une véritable appropriation par les acteurs politiques (perspectives de développement, chartes, plans d'action). On peut toutefois dénoncer un certain esprit clientéliste développé par les autres groupes de la majorité.
- **Le développement durable passe par des services publics forts** : importance accordée au service public de l'énergie, développement d'EDF et des énergies renouvelables.

PERSPECTIVES

- Etablir un budget participatif dans l'aménagement du territoire afin de mieux impliquer les citoyens.
- Prospective + actions structurantes pour l'aménagement du territoire.
- Dans la perspective du prochain mandat, il faudrait davantage s'emparer du DD, qui rejoint parfaitement les luttes menées par les communistes, afin qu'il ne soit plus l'apanage des Verts et qu'il ne soit plus réduit à sa seule visée écologique. Il faut se le réapproprié également par le social.

TRANSPORTS

Thématique suivie par François JACQUART et Danièle LEBAIL

Tous nos objectifs pour renforcer massivement l'offre de service collectif principalement ferroviaire ont été travaillés et ont connu des avancées : augmentation de l'offre de 30% avec une fréquentation en hausse de 50%, mise en place du cadencement des TER, augmentation du nombre de places disponibles, carte Oûra. Cela représente un budget de fonctionnement de 400 M€ par an en augmentation moyenne de 3 à 5%.

Mais derrière la question des transports, nous touchons à bon nombre de domaines économiques et sociaux. Cela concerne aussi bien l'utilisation et l'organisation de l'espace territorial que la question du mode de production économique et des déplacements humains et de marchandises qui en découlent.

La question des déplacements et des transports intègre aussi la réalité environnementale, le défi énergétique et la responsabilité qui est la nôtre de contribuer à inverser le processus actuel qui par une politique de développement permanent du transport et des déplacements conduit à la remise en cause de l'avenir des générations. La Région Rhône Alpes se doit d'être à la pointe dans le domaine de la réflexion sur les transports et les déplacements.

D'abord, sur l'organisation et l'aménagement du territoire au regard du lieu d'habitation et de travail, imposée par le coût des loyers et la spéculation foncière :

Le temps de déplacement et le nombre de kilomètres à parcourir augmentent générant ainsi des besoins en transports, en infrastructures avec une part plus importante du budget transport sur le salaire, au moment où le pouvoir d'achat est en souffrance. Très souvent les entreprises s'installent loin des villes ou agglomérations pour ne pas être intégrées dans le PDU et échapper au versement transport. **La question de la responsabilisation sociale des entreprises dans l'organisation et le financement des transports est donc plus que jamais à l'ordre du jour.**

C'est dans ces conditions que pourront s'accélérer la mise en place d'une **tarification unique** entre les tous les modes de transports et d'une **tarification sociale**. **C'est pourquoi nous partageons l'idée de « régionaliser » le versement transport et la participation des entreprises au financement de la carte multimodale et dans le même temps de favoriser la création de plans de déplacements d'entreprise ou inter-entreprises.**

Parallèlement à cela la question de l'habitat reste une donnée déterminante des facteurs de déplacements. C'est pourquoi la façon de gérer l'urbanisme en s'adaptant aux transports existant doit être la règle et non l'inverse. La Région doit se faire entendre auprès des autres collectivités.

Dans le même temps et nous l'avons toujours défendu, la région doit préserver l'ensemble des emprises ferroviaires pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Concernant la question des marchandises, nous savons que sans rapprochement des lieux de production des lieux de consommation, le nombre de tonnes de fret à transporter ne réduira pas. Il faut donc une politique forte de relocalisations des entreprises gagées par la taxation des émissions de CO2.

Cette politique contraignante favorisera sans aucun doute le report modal vers le ferroviaire et le fluvial. C'est pourquoi, le groupe communiste considère que le principe consistant à renforcer le fret aérien est un non-sens au regard du fait que ce mode de transport est extrêmement polluant.

Transporter plus de voyageurs et de marchandises par le ferroviaire et le fluvial nécessitera des investissements financiers sur les infrastructures.

Pour le fluvial sans aucun doute le besoin de mise au grand gabarit des écluses et l'aménagement des ports y compris en liaison ferroviaire sont des priorités.

Pour le ferroviaire, ne nous y trompons pas, le développement du transport ferroviaire restera, sur de nombreux domaines, emprunt d'illusions si l'infrastructure ne bénéficiait pas d'investissements lourds. Le cadencement, lui-même, s'est heurté dans sa réalisation optimum tel que nous le souhaitions à l'état des infrastructures.

Le groupe communiste considère que la séparation des 2 unités SNCF et RFF a fragilisé l'infrastructure et que sans une autre organisation et surtout un autre financement de la part de l'état, nous allons vers de véritables difficultés dans la mise en œuvre d'une politique de transports qui porterait pourtant dans son contenu un véritable saut qualitatif et quantitatif en terme de développement et d'irrigation des territoires.

En termes d'exigences, la Région doit l'être aussi sans aucun doute auprès de la SNCF pour améliorer sans cesse le service aux usagers. C'est d'ailleurs l'objet de bons nombres d'articles de la convention signée. Ces exigences sont non seulement légitimes mais peuvent être supportées largement par la SNCF qui a vu ses résultats nets augmentés, notamment par le réinvestissement dans l'amélioration des gares et le niveau d'emplois par exemple, par l'Etat, des sommes ponctionnées sur le bénéfice, à savoir plus de 110 millions d'euros pour 2007.

L'engagement de la Région pour la réouverture de lignes avec des horizons plus ou moins lointains doit être une priorité. Déjà la signature du protocole sur la rive droite du Rhône qui concerne l'Ardèche représente un véritable changement s'agissant du seul département français sans trafic voyageur.

La question de la gouvernance et de la participation citoyenne est une des clefs de la politique prospective partagée.

Il est donc nécessaire et important de mettre en place un outil de coordination régionale des autorités organisatrices de transports et des usagers et Organisations syndicales.

Le comité régional des partenaires devrait en être le pilier, les Comités de Lignes en étant la force motrice.

Pistes d'actions : Renforcer massivement l'offre de services collectifs en répondant aux attentes des usagers en matière de travail, confort, loisirs ; sortir de logique de rentabilité et stopper suppressions de lignes ; carte multimodale ; pousser la réflexion sur le devenir des comités de lignes (manque de pouvoirs décisifs) lutte contre mise en concurrence du TER, ouverture de nouvelles lignes et gares.

AGRICULTURE

Thématique suivie par Annie ANSELME

Petit budget environ 32 millions d'euros par an. Les compétences du Conseil Régional dans ce domaine sont très limitées sauf en ce qui concerne l'agriculture comme facteur d'aménagement du territoire. Il n'y a pas eu de bouleversements mais une série de décisions qui ont poursuivi celles en route ou en réponse à l'actualité.

La première a été de déclarer la Région hors AGCS et hors O.G.M., décisions symboles destinées à l'opinion publique, quand on sait que l'agriculture fait l'objet de pressions énormes dans le commerce mondial et est la seule politique entièrement intégrée de l'Union Européenne. Cela commençait bien.

Nous avons dénoncé la déréglementation des échanges, demandé la tenue d'une conférence agricole sur les prix en région.

En 2008, un vœu de la commission agriculture a été adopté par l'ensemble du Conseil Régional pour appeler au moratoire des cultures OGM, au développement de la recherche dans ce domaine, et un appel aux communes de la Région pour se déclarer hors OGM.

Une conférence agricole, avec tous les acteurs, s'est tenue en novembre 2004. Nous avons demandé que tous les syndicats d'exploitants soient représentés.

L'agriculture en Rhône-Alpes est une agriculture de relativement petites exploitations sauf en quelques endroits, la FNSEA est hyper puissante mais la confédération paysanne a réussi sa percée aux élections de 2003 mais a reperdu la dernière fois en 2008, le MODEF est faible mais se maintient dans quelques endroits. Les exploitants agricoles ont fait part de leurs réussites exemple AOC, prix du lait dans la zone Reblochon et de leurs difficultés : arboriculteurs avec déjà un gros problème de prix payé aux producteurs. Nous avons reçu une délégation de la confédération paysanne, du MODEF, et rencontré la FDSEA 74.

En juillet 2005 : une longue série de mesures a été adoptée : création des PSADER : plan stratégique agricole de développement rural, des CROF ; contrat régional d'objectifs filières, aide à l'installation des jeunes agriculteurs, financement divers de projets, de commercialisation, défense de l'agriculture bio... décisions plus techniques qui voulaient répondre aux préoccupations entendues. Des compléments ont ensuite été votés régulièrement par exemple le plan pour l'installation de jeunes agriculteurs

Dans l'ensemble, les aides apportées par le Conseil Régional ne sont pas individuelles mais concernent la commercialisation des produits, l'aide au Coopératives, aux CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole), mais indirectement elles reviennent tout de même aux exploitants par exemple l'aide à la rénovation des bâtiments agricoles dont le coût est inférieur à 5000 euros, au delà il y a une aide européenne. Le principe de ces aides est donc discutable, cependant l'agriculture est un facteur essentiel de la vie : nourriture et aménagement du territoire.

L'idéal serait évidemment que les produits agricoles soient vendus à un prix rémunérateur, ce problème est crucial mais relève de décisions politiques européennes et nationales. C'est ce que nous avons répété durant la mandature.

Travail sur la Politique Agricole Commune : régulièrement le Conseil régional a organisé des débats sur les modifications de la PAC et ses conséquences. Les organisations syndicales agricoles ont été consultées. Le dernier débat en séance plénière a montré que l'ensemble des organisations agricoles s'inquiète de la libéralisation tous azimut du commerce des denrées agricoles.

Nous y avons défendu au contraire la régulation des marchés, la garantie de prix rémunérateurs pour les paysans, la souveraineté alimentaire de chaque pays, la promotion d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et productive.

Juin 2009 : des mesures de soutien à la filière lait pour environ trois millions d'euros ont été mises en œuvre suite à la chute prévue des prix du lait !!!

Dans l'ensemble, les mesures mises en œuvre sur la mandature vont dans le bon sens et résultent beaucoup de négociations avec la FNSEA, la confédération paysanne et l'Etat, l'exécutif y joue un rôle prépondérant.

ENERGIE

Thématique suivie par Henry MOLLONCH

Le plan énergie pour les lycées : la prise de conscience des conséquences du réchauffement climatique et les hausses des tarifs de l'énergie ont conduit à adopter après consultation, un plan pour favoriser les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Ce plan comportait des méthodes de calcul du budget de fonctionnement de chaque lycée avec intéressement pour moitié si des économies sont réalisées et l'autre moitié est investie dans des travaux par exemple de régulation du chauffage... Des formations des personnels de lycée ont été organisées dans chaque département. Il est difficile d'estimer l'impact de ces mesures mais les services parlent d'un équivalent énergie d'un million d'euros par an.

Ce plan comportait en outre une amélioration de la qualité environnementale des travaux effectués pour rénover ou construire les nouveaux lycées ou internats et enfin une ligne budgétaire de deux millions d'euros consacrée aux travaux spécifiques d'économie.

Nous avons demandé que les personnels soient bien informés, participé à des sessions de formation, défendu le Service Public de l'énergie (l'installation de panneaux photo voltaïques sur les lycées doit être maîtrisée par la collectivité et ne doit pas concourir à affaiblir le Service Public). Nous n'avons pas été totalement entendus : les installations devraient cependant revenir propriété des lycées au bout d'un certain nombre d'années.

La diversification des énergies ne passe pas uniquement par de la production individuelle, *a fortiori* dans une logique de revente bénéficiaire au distributeur. **La Région doit prioritairement impulser des réflexions et agir pour que des solutions environnementales satisfaisantes soient mises en oeuvre dans l'ensemble de ses politiques.** C'est bien sûr le cas dans la construction et la mise aux normes des lycées mais ce doit l'être aussi pour l'alimentation des transports ferroviaires.

Dans la mesure où les régions développent des transports collectifs régionaux pour participer à la réduction des gaz à effet de serre du transport routier, il n'est que logique qu'elles participent avec l'Etat à la réflexion énergétique, les trains étant de gros consommateurs d'électricité.

DES PISTES POUR UNE REGION PLUS ECOLOGIQUE

La Région doit poursuivre sa politique de développement des transports ferroviaires, en s'opposant fermement à l'ouverture des TER à la concurrence, et en coordonnant les autorités organisatrices de transports dans toute la Région.

Elle doit mobiliser les comités de lignes dans une attitude de revendication vis-à-vis de l'Etat pour obtenir les moyens du développement de cette politique publique des transports.

La Région doit continuer à soutenir les énergies renouvelables et l'environnement.

Nous proposons qu'elle entreprenne un vaste plan co-élaboré avec les citoyens pour donner une « empreinte écologique régionale » à ses politiques de tourisme, d'espaces naturels, de lutte contre le réchauffement climatique...

>>>En matière de politique de l'eau, de l'énergie, des transports, nous sommes pour une maîtrise publique assurant un accès juste et équitable à tous, en fonction des besoins. Il s'agit par exemple de refuser la marchandisation de l'eau et d'aller vers un partage équitable de la ressource en luttant pour élever l'eau au statut de bien commun de l'humanité.

UN TOURISME AU SERVICE DE TOUS : SALARIES ET TOURISTES

Thématique suivie par Cécile CUKIERMAN et Gilles RAVACHE

Nous avons souhaité une démarche participative dans l'élaboration du schéma avec l'ensemble des acteurs. Notre travail s'est déroulé dans un contexte particulier avec la baisse des départs en vacances, **c'est pourquoi nous n'avons eu de cesse de rappeler que la Région ait le souci de ceux qui ne partent pas.** Nous déplorons toujours cependant que la Région n'ait pas d'aide directe au départ en vacances (Le rapport du CESR sur le tourisme associatif de 2006 rappelait que La Région n'a aucune politique d'aide directe au départ en vacances alors que d'autres Régions proposent ce type d'aide). Nous avons dénoncé les dépenses de Rhône-Alpes Tourisme dont une grande partie sert à la promotion touristique démesurée et parfois au service des plus riches.

Nous avons été déterminants pour faire adopter en mars 2006 le Plan régional de la saisonnalité dans le tourisme. Il inscrit dans toutes les actions de la Région dans le Tourisme la préoccupation des salariés saisonniers. Il met en place un système d'information des saisonniers pour leur emploi, logement, conditions de vie. Il favorise leur accès à la médecine du travail (bien qu'obligatoire la visite d'embauche n'est que rarement assurée).

Ce dispositif rencontre des limites, par exemple cet été les salariés de la restauration n'ont pas vu leur rémunération augmenter malgré la baisse de la TVA. Il devrait maintenant se traduire par une action régionale pour la mise en place d'instances représentatives des salariés des zones touristiques. Des mesures doivent venir pour valoriser les établissements, les stations qui assurent à leurs employés saisonniers des conditions décentes de salaire, de logement, de travail, comme il existe des efforts en faveur de l'éco-tourisme ou du tourisme adapté.

Massif central, première expérience de coopération interrégionale :

Nous avons réalisé un travail suivi au sein du comité de massif central et pour la création d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public) massif central.

L'expérience unique en France de constitution d'un GIP est intéressante. Les régions se posent en interlocuteurs face à l'Etat, au lieu d'entrer dans la logique de compétitivité des territoires entre eux, elles ont décidé une coopération interrégionale. En tant que communistes nous soutenons cette initiative qui vise à redonner toute sa place aux élus politiques en matière d'aménagement du territoire. Cependant nous regrettons le manque d'ambition, de volonté et de résistance de la majorité face aux politiques du gouvernement et surtout de l'Union Européenne.

La Montagne est belle mais bien vivante :

Dans le cadre du schéma montagne, nous avons eu le souci de faire des territoires de montagnes des lieux de vie. **Les élus communistes sont intervenus pour introduire la nécessité du maintien des services publics en zone montagne, garant du maintien de l'activité et de la présence humaine.**

POUR UNE COOPERATION INTERNATIONALE CITOYENNE

Une région ouverte à l'Europe et au monde.

Thématique suivie par Sabiha AHMINE et Patrice VOIR

Pour l'Afrique et le Bassin méditerranéen, des coopérations en cours existent avec le Mali, le Sénégal, le Niger, la Tunisie, le Liban, le Maroc mais aussi l'Arménie. Reste à intégrer d'autres pays, avec qui nous possédons des liens importants et qui ne sont pourtant pas invités : l'Algérie, l'Egypte, la Turquie ou la Palestine... La raison officielle évoquée est la saturation : il faut attendre la fin d'une convention pour en signer une autre. Ne pas oublier que suite aux bombardements Israéliens de 2006, notre région a soutenu la reconstruction du Liban. **Aussi, nous avons activement contribué à la mise en place d'une mission d'observation des élections locales en Palestine, en 2006 et une autre, en 2009 avec l'ANECR, « Un Avion Pour La Paix ». Nous avons surtout mis en place, en été 2009, une Caravane Humanitaire d'aide aux réfugiés Sahraoui.**

Notre région a aussi de forts liens avec les Amériques : partenariat avec le Québec, la Pennsylvanie qui est le seul Etat américain disposant d'un accord avec une Région française, mais aussi le Parana, avec en perspective l'organisation de l'Année de la France au Brésil en 2009. **A ce niveau nous notons une faible présence de notre région dans les autres pays émergents d'Amérique du sud : Venezuela, Bolivie, Nicaragua, Chili, Cuba...** Cela même si l'Asie (Laos, Vietnam, Chine) reste au coeur de la stratégie internationale de la Région Rhône-Alpes, avec un partenariat historique avec la Municipalité de Shanghai, qui a vu deux projets – éco - construction et lumière urbaine - sélectionnés dans le cadre de l'Exposition Universelle Shanghai 2010.

En Asie, en Afrique comme en Amérique, nous devons désormais joindre au critère économique, c'est-à-dire, celui de l'accompagnement des entreprises, un critère plus politique et citoyen. Il s'agit du respect des droits humains et la construction de la paix dans un monde solidaire. Mieux accompagner le tissu associatif à travers les Appels à Projets Associatifs transversaux, à l'exemple du Liban où les efforts ont été concentrés sur un projet innovant avec des jeunes, nous voulons généraliser ces actions aux autres pays. Sur le plan thématique introduire d'autres critères comme la démocratie participative ou la santé.... Mettre les bases d'une future coopération sur les thèmes de l'environnement, des droits Humains et du développement durable.

La politique de coopération doit rompre avec la politique restrictive et « petits bras » des 4 moteurs pour s'ouvrir à d'autres régions ouvertes à la construction d'une Europe sociale et citoyenne.

Dans les perspectives et propositions pour la future mandature, il faudra réfléchir à ce que la Région développe des coopérations en partenariat ou en synergie avec d'autres collectivités (CG, Communauté d'agglomération, municipalité) qui elles aussi accompagnent parfois des projets de développement.

UNE CAMPAGNE MARQUEE PAR L'ACTUALITE

LA REFORME DES COLLECTIVITES MENACE NOS REGIONS

Les régions sont menacées dans leur existence même. Le fait régional, qui a pourtant sensiblement progressé ces dernières décennies et s'est imposé dans le paysage territorial et institutionnel français, risque d'être stoppé dans son élan par la réforme des collectivités voulue par Nicolas Sarkozy.

La Région n'est pas la seule à être menacée dans son existence, les communes et les départements aussi. Quel est le véritable objectif de cette réforme ?

Il s'agit de mettre progressivement fin à l'exception démocratique française que constitue l'existence des communes, conseils généraux, Régions qui participent pourtant à 70% des investissements publics, sont un foyer de démocratie en perpétuel renouvellement avec 500 000 élus de proximité, expérimentant des formes nouvelles de démocratie participative.

Pour les collectivités territoriales, et donc pour les Régions, ce sera moins d'élus, leur nombre sera réduit de moitié, moins de parité (retour au scrutin majoritaire dans les cantons ruraux regroupés en circonscriptions électorales), moins de pouvoirs avec la suppression de la clause générale de compétences, moins de moyens financiers avec la suppression de la taxe professionnelle et le « partage de l'effort » demandé par Nicolas Sarkozy à Versailles.

Pouvoirs et moyens seront concentrés sur les métropoles, nouveau lieu territorial d'organisation de la concurrence du capitalisme mondialisé, métropoles dans lesquelles les communes ne seront plus que des arrondissements.

Face à ce projet régressif, nous proposons un projet alternatif, une réforme des collectivités territoriales fondée sur le maintien des collectivités locales, une coopération plus étroite entre elles, un développement de la démocratie participative à tous les échelons, une réforme de la fiscalité faisant contribuer les actifs financiers des banques et des grandes industries, des choix de gestion fondés sur un nouveau mode de développement, social et écologique.

Nous proposons d'affirmer et de développer le fait régional avec des régions citoyennes, solidaires, écologiques, innovantes et ouvertes à l'Europe et au monde.

C'est ce que nous voulons pour Rhône-Alpes.

QUE FAIRE FACE À LA CRISE ?

Face à la crise qui va avoir de graves effets au plan social dans les mois qui viennent, nous avons besoin de continuité et de ruptures.

La crise est financière mais aussi économique et sociale. Les conséquences de cette crise vont être redoutables pour les femmes et les hommes de notre région.

Faut-il se contenter d'adopter un plan de relance qui consiste essentiellement à soutenir financièrement les entreprises sans véritables contreparties même si plusieurs des mesures de la région vont dans le sens de la pérennité des emplois et du dialogue social ?

Ne faut-il pas une rupture dans ce domaine pour :

- ⇒ -conditionner fortement toutes les aides de la région à l'emploi durable, à l'emploi tout au long de la vie, à la lutte contre toutes les discriminations.
- ⇒ -créer un fonds régional pour l'emploi pour financer des projets créateurs d'emplois, de formation, de développement durable, fonds alimenté en partie par un concours des banques associées à cette politique par une conférence financière régionale incluant les syndicats.
- ⇒ -impulser une politique d'aménagement du territoire plus simple et plus citoyenne. Il conviendrait de simplifier les procédures territoriales et d'instituer des budgets participatifs dans les territoires que ce soit dans les CTEF ou les CDRA.

Cette politique doit viser à faire reculer les inégalités entre territoires

UNE POLITIQUE OFFENSIVE POUR FAIRE FACE À L'URGENCE QUELQUES PISTES...

Il faut continuer la politique de soutien aux jeunes à travers la carte M'RA et les associer, notamment à travers la charte de lutte contre les discriminations.

La lutte pour le maintien des services publics devra être amplifiée dans les compétences régionales, notamment les TER, puisqu'il est question d'ouverture à la concurrence dès l'automne 2010.

La Région devrait mandater ses élus représentants dans les Commissions départementales de présence postale territoriale pour lutter contre la privatisation de la Poste et obtenir un référendum.